

## AVENANT N° 10 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DES SPORTS**

Représenté par la directrice des sports, Laurence LEFEVRE  
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

Représentée par son président, Monsieur Michel CALLOT  
Désignée ci-dessous par la fédération,  
SIRET : 784 448 763 00028

### Article 1 :

La subvention prévue pour **2017** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **25 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Professionnalisation de l'activité (25 000 €).

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 3 053 350 €.

### Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Les aides personnalisées aux sportifs de haut niveau de la fédération sont mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

### Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le 04 DEC. 2017

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE DE CYCLISME



H. LA DIRECTRICE DES SPORTS

Pour la directrice des sports  
L'adjointe à la directrice des sports,  
Chef de service

Nathalie CUVILLIER

WISE LE 4/12/2017 DANS CHORUS PAR LE  
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET  
COMPTABLE MINISTERIEL  
N° EJ 2017.29.3543

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers



Objectifs / Action / Rubrique	Montants Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
<b>Accompagner les CTS et entraîneurs dans l'évolution de leur carrière</b>	40 000 €	30 000 €	25 000 €	15 000 €
Action 1				
Structuration fédérale	40 000 €	30 000 €	25 000 €	15 000 €
<b>Mise en place et suivi des projets de développements territoriaux</b>	87 000 €	59 000 €	55 000 €	32 000 €
Action 1				
Structuration fédérale	77 000 €	51 000 €	50 000 €	27 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	60 000 €	40 000 €	40 000 €	20 000 €
Action 4	10 000 €	8 000 €	5 000 €	7 000 €
Formations fédérales	10 000 €	8 000 €	5 000 €	5 000 €
Plan de féminisation	77 000 €	56 000 €	55 000 €	22 000 €
Action 1				
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	77 000 €	56 000 €	55 000 €	22 000 €
Assurer le suivi d'une convention FFC/FFH	77 000 €	56 000 €	55 000 €	22 000 €
Action 1				
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	104 000 €	39 000 €	38 000 €	66 000 €
Action 2	53 000 €	21 000 €	20 000 €	33 000 €
Action 3	53 000 €	21 000 €	20 000 €	33 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	51 000 €	18 000 €	18 000 €	33 000 €
Développement d'un plan sport santé	51 000 €	18 000 €	18 000 €	33 000 €
Action 1	135 000 €	114 000 €	0 €	135 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	135 000 €	114 000 €	0 €	135 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	104 000 €	84 000 €	0 €	104 000 €
Suivi du double projet des athlètes de haut niveau	31 000 €	30 000 €	0 €	31 000 €
Action 2	577 000 €	453 000 €	445 000 €	132 000 €
Aides personnalisées (AP)	558 000 €	441 000 €	433 000 €	125 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	263 000 €	263 000 €	263 000 €	0 €
Action 4	295 000 €	178 000 €	170 000 €	125 000 €
Professionalisation de l'activité	19 000 €	12 000 €	12 000 €	7 000 €
Structuration et accompagnement des collectifs équipe de France féminines route et piste pour rio	19 000 €	12 000 €	12 000 €	7 000 €
Action 2	215 000 €	172 000 €	150 000 €	65 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	215 000 €	172 000 €	150 000 €	65 000 €
Créer la dynamique de performance sur le Centre National de Cyclisme de Saint Quentin	215 000 €	172 000 €	150 000 €	65 000 €
Action 2	3 209 000 €	2 155 000 €	1 790 000 €	1 419 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	3 209 000 €	2 155 000 €	1 790 000 €	1 419 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	1 460 000 €	1 119 000 €	1 010 000 €	450 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	1 194 000 €	706 000 €	510 000 €	684 000 €
Mettre en place des protocoles de recherche sur la création d'outils liés à la performance	555 000 €	330 000 €	270 000 €	285 000 €
Action 2	200 000 €	120 000 €	100 000 €	100 000 €
Soutien aux sportifs (hors AP)	200 000 €	120 000 €	100 000 €	100 000 €
cibler la détection des meilleurs potentiels	200 000 €	120 000 €	100 000 €	100 000 €
Action 2	20 000 €	12 000 €	0 €	20 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	20 000 €	12 000 €	0 €	20 000 €
Protection de la santé du SHIN	20 000 €	12 000 €	0 €	20 000 €
Action 3	467 600 €	424 100 €	313 850 €	153 750 €
Protection de la santé du pratiquant (SMIR)	467 600 €	424 100 €	313 850 €	153 750 €
Prévention dopage	137 600 €	134 600 €	109 350 €	28 250 €
Accompagnement sanitaire préventif	90 000 €	79 500 €	64 500 €	25 500 €
Création d'un institut ressource sur les formations aux métiers du cyclisme	240 000 €	210 000 €	140 000 €	100 000 €
Action 4	210 000 €	135 000 €	83 500 €	126 500 €
Professionalisation de l'activité	210 000 €	135 000 €	83 500 €	126 500 €
Formations fédérales	116 000 €	68 000 €	35 500 €	80 500 €
Confirmer le rang de la France parmi les grandes nations sportives	94 000 €	67 000 €	48 000 €	46 000 €
Action 2	585 000 €	276 000 €	181 000 €	404 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	585 000 €	276 000 €	181 000 €	404 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	20 000 €	16 000 €	0 €	20 000 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	565 000 €	260 000 €	181 000 €	384 000 €
Action 1	132 000 €	82 000 €	80 000 €	52 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	97 000 €	57 000 €	55 000 €	42 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	70 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €
Action 4	27 000 €	22 000 €	20 000 €	7 000 €
Professionalisation de l'activité	35 000 €	25 000 €	25 000 €	10 000 €
TOTAL	6 058 600 €	4 127 100 €	3 316 350 €	2 742 250 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

263 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

3 053 350 €

FF Cyclisme / Direction des sports / DSA1 / DSMF

**Crédit du Nord**



Une autre vision de la banque

Titulaire du compte :

FFC

Libellé du sous-compte :

Code banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30076	02352	12262500200	27	AG INSTITUTIONNELS

IBAN : FR76 3007 6023 5212 2625 0020 027

BIC : NORDFRPP

Adresse :

FEDERATION FRANCAISE DU CYCLISME  
5 RUE DE ROME  
93561 ROSNY SOUS BOIS CEDEX

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / IBAN**  
Partie réservée au destinataire du relevé